

COMMUNE DE NIORO DU RIP

ANALYSE : *Extrait des délibérations portant adoption du projet d'autorisation spéciale n°01 de la gestion 2023.*

LE CONSEIL MUNICIPAL DE NIORO DU RIP

VU la Constitution ;

VU la loi 2013 10 du 28 décembre 2013 portant Code Général des Collectivités Territoriales, modifiée ;

VU le décret N°66-510 du 04 juillet 1966 portant Régime financier des Collectivités locales ;

VU le procès-verbal de la réunion du conseil municipal de Nioro du Rip en date du 14 février 2022 portant installation du Maire Momath BA et élection des adjoints au Maire;

VU le procès-verbal du conseil municipal en date du 28 décembre 2022 portant vote du budget 2023 ;

VU le Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal en date du 29 mars 2023,

DELIBERE

Article premier.- Le conseil municipal, avec 36 voix pour, 01 voix contre et 00 abstention, de ses membres présents dans la salle, adopte l'autorisation spéciale **n°01** de recettes et de dépenses de fonctionnement qui s'équilibre au montant de cent trente cinq millions neuf cent cinq trente deux **(135 905 032)** francs CFA.

Article 2.- La présente délibération qui sera transmise au représentant de l'Etat, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Nioro du Rip, le 29 mars 2023



AMPLIATIONS/

- Préfet
- Percepteur municipal
- Archives/chrono

Vu et approuvé

Le Préfet du département de Nioro du Rip

COMMUNE DE NIORO DU RIP

ANALYSE : *Extrait des délibérations portant affectation de site au service départemental de l'urbanisme de Nioro du Rip.*

LE CONSEIL MUNICIPAL DE NIORO DU RIP

VU la Constitution ;

VU la loi 2013 10 du 28 décembre 2013 portant Code Général des Collectivités Territoriales, modifiée ;

VU le procès-verbal de la réunion du conseil municipal de Nioro du Rip en date du 14 février 2022 portant installation du Maire Momath BA et élection des adjoints au Maire;

VU le Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal en date du 29 mars 2023 ;

DELIBERE

Article premier.- Le conseil municipal, avec 36 voix pour, 01 voix contre et 00 abstention, de ses membres présents dans la salle, autorise l'affectation d'une partie de l'assiette foncière du centre socioculturel de la commune, d'une superficie de 200 mètres carré, au service de l'urbanisme pour la construction de leur siège départemental.

Article 2.- La présente délibération qui sera transmise au représentant de l'Etat, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Nioro du Rip, le 29 mars 2023


Le Maire

Momath BA

AMPLIATIONS/

- Préfet
- Intéressés
- Archives/chrono

Vu et approuvé

Le Préfet du département de Nioro du Rip

COMMUNE DE NIORO DU RIP

ANALYSE : Extrait des délibérations portant répartition des bureaux du centre socio culturel de Nioro du Rip.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE NIORO DU RIP

VU la Constitution ;

VU la loi 2013 10 du 28 décembre 2013 portant Code Général des Collectivités Territoriales, modifiée ;

VU le procès-verbal de la reunion du conseil municipal de Nioro du Rip en date du 14 février 2022 portant installation du Maire Momath BA et élection des adjoints au Maire;

VU le Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal en date du 29 mars 2023 ;

DELIBERE

Article premier.- Le conseil municipal, avec 36 voix pour, 01 voix contre et 00 abstention, de ses membres présents dans la salle, adopte la répartition des bureaux du centre socioculturel de Nioro du Rip comme indiquée ci-dessous

I. REZ DE CHAUSSEE	
01	Restaurant/Fast-food
02	Réfectoire
03	Bureau des mouvements associatif (CCJ)
04	Bureau des acteurs culturels
II. 1 ^{er} ETAGE	
05	Radio communautaire
06	Salle multimédia
07	Bibliothèque municipale
08	Cafeteria (terrasse)

Article 2.- La présente délibération qui sera transmise au représentant de l'Etat, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Nioro du Rip, le 29 mars 2023

Le Maire

Momath BA

AMPLIATIONS/

- Préfet
- Archives/chrono

COMMUNE DE NIORO DU RIP

ANALYSE : *Extrait des délibérations portant autorisation pour la signature d'une convention d'exploitation avec le Centre de Perfectionnement Agricole (CPA) de Nioro du Rip.*

LE CONSEIL MUNICIPAL DE NIORO DU RIP

VU la Constitution ;

VU la loi 2013 10 du 28 décembre 2013 portant Code Général des Collectivités Territoriales, modifiée ;

VU le procès-verbal de la réunion du conseil municipal de Nioro du Rip en date du 14 février 2022 portant installation du Maire Momath BA et élection des adjoints au Maire;

VU le Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal en date du 29 mars 2023 ;

DELIBERE

Article premier.- Le conseil municipal, avec 36 voix pour, et 01 abstention, de ses membres présents dans la salle, autorise le maire à signer une convention de partenariat avec le Centre de Perfectionnement Agricole (CPA) pour la mise en œuvre de projets agricoles.

Article 2.- La présente délibération qui sera transmise au représentant de l'Etat, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Nioro du Rip, le 29 mars 2023

Le Maire

Momath BA

AMPLIATIONS/

- Préfet
- Intéressés
- Archives/chrono

Vu et approuvé
Le Préfet du département de Nioro du Rip